

COMMUNE DE VARENNES-JARCY
RÉSERVATION SERVICES PERISCOLAIRES

Nom : _____
 Prénom : _____
 Classe : _____

FICHE MENSUELLE
SEPTEMBRE 2024
 UNE FICHE PAR ENFANT

SI UNE RÉSERVATION A L'ANNEE À ÉTÉ EFFECTUÉE : INUTILE DE REMPLIR CETTE FICHE

POSSIBILITÉ DE RÉSERVATIONS SUR LE PORTAIL FAMILLE

Pour toute annulation ou difficulté sur le portail famille merci de contacter
Typhaine MAUMENÉ : mail : scolaire@varences-jarcy.fr ou au **01-69-00-11-34**

Délais pour les annulations ou réservations


- **7 jours avant pour** : la restauration et le centre de loisirs du Mercredi


- **48h avant pour** : les autres services sauf l'accueil du matin (pas de délai)

Toute réservation est facturée exceptée les cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif sous 48h (ex : certificat médical). En l'absence de réservation ou hors délai, le forfait journée sera appliqué.

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé par le responsable de traitement le Maire de la Commune de Varences-Jarcy pour la gestion des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires. Le responsable de traitement a désigné l'ADICO sise à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données. Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investie la mairie. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : service vie éducative, service comptabilité et services des finances publiques. Les données sont conservées pendant 10 ans en cohérence avec la durée d'utilité publique des états de présence des enfants et des pièces. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit d'opposition au traitement. Vous bénéficiez également d'un droit à la limitation du traitement. Les droits à la portabilité et à l'effacement ne s'appliquent pas à l'exécution d'une mission d'intérêt public. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données ou le service chargé de l'exercice de ces droits à l'adresse suivante : Mairie, place Aristide Briand, 91480 Varences-Jarcy tel : 01.69.00.11.33, accueil@varences-jarcy.fr. Si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits

MERCI DE COCHER LES PRÉSENCES DE VOTRE ENFANT

SEPT. 2024	Maternelle Élémentaire	Maternelle 11h45/13h30 Élémentaire 11h45/13h45	MATER GOUTER ACTIVITÉ	MATER ATELIER	ÉLÉM GOUTER 	ÉLÉM ÉTUDE SURVEILLÉE	ÉLÉM POST ÉTUDE	Centre de Loisirs Mercredi 7h20 / 19h J=Journée M=Matin R=Repas AM=Après-midi			
	ACCUEIL DU MATIN	REPAS						J	M	R	AM
LUNDI 2											
MARDI 3											
MERCREDI 4											
JEUDI 5											
VENDREDI 6											
LUNDI 9											
MARDI 10											
MERCREDI 11											
JEUDI 12											
VENDREDI 13											
LUNDI 16											
MARDI 17											
MERCREDI 18											
JEUDI 19											
VENDREDI 20											
LUNDI 23											
MARDI 24											
MERCREDI 25											
JEUDI 26											
VENDREDI 27											
LUNDI 30											

 Le goûter est obligatoire pour tous les enfants fréquentant une étude (étude surveillée ou Homework)

Fait le

Signature des parents

COMMUNE DE VARENNES-JARCY
RESERVATION SERVICES PERISCOLAIRES

Nom : _____
 Prénom : _____
 Classe : _____

FICHE MENSUELLE
OCTOBRE 2024
 UNE FICHE PAR ENFANT

SI UNE RÉSERVATION A L'ANNEE À ÉTÉ EFFECTUÉE : INUTILE DE REMPLIR CETTE FICHE

POSSIBILITÉ DE RÉSERVATIONS SUR LE PORTAIL FAMILLE

Pour toute annulation ou difficulté sur le portail famille merci de contacter
Typhaine MAUMENÉ : mail : scolaire@varences-jarcy.fr ou au **01-69-00-11-34**

Délais pour les annulations ou réservations
 - 7 jours avant pour : la restauration et le centre de loisirs du Mercredi
 -48h avant pour : les autres services sauf l'accueil du matin (pas de délai)

Toute réservation est facturée exceptée les cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif sous 48h (ex : certificat médical). En l'absence de réservation ou hors délai, le forfait journée sera appliqué.

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé par le responsable de traitement le Maire de la Commune de Varennes-Jarcy pour la gestion des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires. de Varennes-Jarcy pour la gestion des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires. Le responsable de traitement a désigné l'ADICO sise à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données. Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investie la mairie. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : service vie éducative, service comptabilité et services des finances publiques. Les données sont conservées pendant 10 ans en cohérence avec la durée d'utilité publique des états de présence des enfants et des pièces Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit d'opposition au traitement. Vous bénéficiez également d'un droit à la limitation du traitement. Les droits à la portabilité et à l'effacement ne s'appliquent pas à l'exécution d'une mission d'intérêt public. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données ou le service chargé de l'exercice de ces droits à l'adresse suivante : Mairie, place Aristide Briand, 91480 Varennes-Jarcy tel : 01.69.00.11.33, accueil@varences-jarcy.fr. Si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits

MERCI DE COCHER LES PRÉSENCES DE VOTRE ENFANT

OCT. 2024	Maternelle	Maternelle	MATER	MATER	ÉLÉM	ÉLÉM	ÉLÉM	Centre de Loisirs			
	Élémentaire	11h45/13h30	GOUTER	ATELIER	GOUTER	ÉTUDE	POST	Mercredi			
	ACCUEIL DU	Élémentaire	ACTIVITÉ			SURVEILLÉE	ÉTUDE	7h20 / 19h			
MATIN	11h45/13h45	REPAS						J=Journée			
								M=Matin R=Repas			
								AM=Après-midi			
								J	M	R	AM
MARDI 1											
MERCREDI 2											
JEUDI 3											
VENDREDI 4											
LUNDI 7											
MARDI 8											
MERCREDI 9											
JEUDI 10											
VENDREDI 11											
LUNDI 14											
MARDI 15											
MERCREDI 16											
JEUDI 17											
VENDREDI 18											
LUNDI 21											
MARDI 22											
MERCREDI 23											
JEUDI 24											
VENDREDI 25											
LUNDI 28											
MARDI 29											
MERCREDI 30											
JEUDI 31											

VACANCES (inscription sur le portail ou par mail)

Le goûter est obligatoire pour tous les enfants fréquentant une étude (étude surveillée ou Homework)

Fait le

Signature des parents

COMMUNE DE VARENNES-JARCY
RESERVATION SERVICES PERISCOLAIRES

Nom : _____
 Prénom : _____
 Classe : _____

FICHE MENSUELLE
NOVEMBRE 2024
 UNE FICHE PAR ENFANT

SI UNE RÉSERVATION A L'ANNEE À ÉTÉ EFFECTUÉE : INUTILE DE REMPLIR CETTE FICHE

POSSIBILITÉ DE RÉSERVATIONS SUR LE PORTAIL FAMILLE

Pour toute annulation ou difficulté sur le portail famille merci de contacter
Typhaine MAUMENÉ : mail : scolaire@varennnes-jarcy.fr ou au **01-69-00-11-34**

Délais pour les annulations ou réservations
 - 7 jours avant pour : la restauration et le centre de loisirs du Mercredi
 -48h avant pour : les autres services sauf l'accueil du matin (pas de délai)

Toute réservation est facturée exceptée les cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif sous 48h (ex : certificat médical). En l'absence de réservation ou hors délai, le forfait journée sera appliqué.

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé par le responsable de traitement le Maire de la Commune de Varennnes-Jarcy pour la gestion des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires. Le responsable de traitement a désigné l'ADICO sise à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données. Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investie la mairie. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : service vie éducative, service comptabilité et services des finances publiques. Les données sont conservées pendant 10 ans en cohérence avec la durée d'utilité publique des états de présence des enfants et des pièces. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit d'opposition au traitement. Vous bénéficiez également d'un droit à la limitation du traitement. Les droits à la portabilité et à l'effacement ne s'appliquent pas à l'exécution d'une mission d'intérêt public. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données ou le service chargé de l'exercice de ces droits à l'adresse suivante : Mairie, place Aristide Briand, 91480 Varennnes-Jarcy tel : 01.69.00.11.33, accueil@varennnes-jarcy.fr. Si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits

MERCI DE COCHER LES PRÉSENCES DE VOTRE ENFANT

NOV. 2024	Maternelle	Maternelle	MATER	MATER	ÉLÉM	ÉLÉM	ÉLÉM	<u>Centre de Loisirs</u>					
	Élémentaire	11h45/13h30	GOUTER	ATELIER	GOUTER	ÉTUDE	POST	<u>Mercredi</u>					
	ACCUEIL DU	Élémentaire	ACTIVITÉ			SURVEILLÉE	ÉTUDE	7h20 / 19h					
MATIN	11h45/13h45	REPAS						J=Journée					
								M=Matin R=Repas					
								AM=Après-midi					
								J	M	R	AM		
VENDREDI 1													
LUNDI 4													
MARDI 5													
MERCREDI 6													
JEUDI 7													
VENDREDI 8													
LUNDI 11													
MARDI 12													
MERCREDI 13													
JEUDI 14													
VENDREDI 15													
LUNDI 18													
MARDI 19													
MERCREDI 20													
JEUDI 21													
VENDREDI 22													
LUNDI 25													
MARDI 26													
MERCREDI 27													
JEUDI 28													
VENDREDI 29													

Le goûter est obligatoire pour tous les enfants fréquentant une étude (étude surveillée ou Homework)

Fait le

Signature des parents

COMMUNE DE VARENNES-JARCY
RESERVATION SERVICES PERISCOLAIRES

Nom : _____
 Prénom : _____
 Classe : _____

FICHE MENSUELLE
DÉCEMBRE 2024
 UNE FICHE PAR ENFANT

SI UNE RÉSERVATION A L'ANNEE À ÉTÉ EFFECTUÉE : INUTILE DE REMPLIR CETTE FICHE

POSSIBILITÉ DE RÉSERVATIONS SUR LE PORTAIL FAMILLE

Pour toute annulation ou difficulté sur le portail famille merci de contacter
Typhaine MAUMENÉ : mail : scolaire@varennnes-jarcy.fr ou au **01-69-00-11-34**

Délais pour les annulations ou réservations


- 7 jours avant pour : la restauration et le centre de loisirs du Mercredi

-48h avant pour : les autres services sauf l'accueil du matin (pas de délai)

Toute réservation est facturée exceptée les cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif sous 48h (ex : certificat médical). En l'absence de réservation ou hors délai, le forfait journée sera appliqué.

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé par le responsable de traitement le Maire de la Commune de Varennnes-Jarcy pour la gestion des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires. Le responsable de traitement a désigné l'ADICO sise à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données. Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investie la mairie. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : service vie éducative, service comptabilité et services des finances publiques. Les données sont conservées pendant 10 ans en cohérence avec la durée d'utilité publique des états de présence des enfants et des pièces. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit d'opposition au traitement. Vous bénéficiez également d'un droit à la limitation du traitement. Les droits à la portabilité et à l'effacement ne s'appliquent pas à l'exécution d'une mission d'intérêt public. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données ou le service chargé de l'exercice de ces droits à l'adresse suivante : Mairie, place Aristide Briand, 91480 Varennnes-Jarcy tel : 01.69.00.11.33, accueil@varennnes-jarcy.fr. Si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits

MERCI DE COCHER LES PRÉSENCES DE VOTRE ENFANT

DÉC. 2024	Maternelle Élémentaire	Maternelle 11h45/13h30 Élémentaire 11h45/13h45	MATER GOUTER ACTIVITÉ	MATER ATELIER	ÉLÉM GOUTER	ÉLÉM ÉTUDE SURVEILLÉE	ÉLÉM POST ÉTUDE	Centre de Loisirs Mercredi 7h20 / 19h J=Journée M=Matin R=Repas AM=Après-midi			
	ACCUEIL DU MATIN	REPAS						J	M	R	AM
LUNDI 2											
MARDI 3											
MERCREDI 4											
JEUDI 5											
VENDREDI 6											
LUNDI 9											
MARDI 10											
MERCREDI 11											
JEUDI 12											
VENDREDI 13											
LUNDI 16											
MARDI 17											
MERCREDI 18											
JEUDI 19											
VENDREDI 20											
LUNDI 23											
MARDI 24											
MERCREDI 25											
JEUDI 26											
VENDREDI 27											
LUNDI 30											
MARDI 31											

VACANCES (inscription sur le portail ou par mail)

 Le goûter est obligatoire pour tous les enfants fréquentant une étude (étude surveillée ou Homework)

Fait le

Signature des parents

Nom : _____
Prénom : _____
Classe : _____

SI UNE RÉSERVATION A L'ANNEE À ÉTÉ EFFECTUÉE : INUTILE DE REMPLIR CETTE FICHE

POSSIBILITÉ DE RÉSERVATIONS SUR LE PORTAIL FAMILLE

Pour toute annulation ou difficulté sur le portail famille merci de contacter
Typhaine MAUMENÉ : mail : scolaire@varennnes-jarcy.fr ou au 01-69-00-11-34

Délais pour les annulations ou réservations


- 7 jours avant pour : la restauration et le centre de loisirs du Mercredi

-48h avant pour : les autres services sauf l'accueil du matin (pas de délai)

Toute réservation est facturée exceptée les cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif sous 48h (ex : certificat médical). En l'absence de réservation ou hors délai, le forfait journée sera appliqué.

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé par le responsable de traitement le Maire de la Commune de Varennes-Jarcy pour la gestion des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires de Varennes-Jarcy pour la gestion des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires. Le responsable de traitement a désigné l'ADICO sise à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données. Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investie la mairie. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : service vie éducative, service comptabilité et services des finances publiques. Les données sont conservées pendant 10 ans en cohérence avec la durée d'utilité publique des états de présence des enfants et des pièces Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit d'opposition au traitement. Vous bénéficiez également d'un droit à la limitation du traitement. Les droits à la portabilité et à l'effacement ne s'appliquent pas à l'exécution d'une mission d'intérêt public. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données ou le service chargé de l'exercice de ces droits à l'adresse suivante : Mairie, place Aristide Briand, 91480 Varennes-Jarcy tel : 01.69.00.11.33, accueil@varennnes-jarcy.fr. Si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits

MERCI DE COCHER LES PRÉSENCES DE VOTRE ENFANT

JANV. 2025	Maternelle Élémentaire	Maternelle 11h45/13h30 Élémentaire 11h45/13h45	MATER GOUTER ACTIVITÉ	MATER ATELIER	ÉLÉM GOUTER	ÉLÉM ÉTUDE SURVEILLÉE	ÉLÉM POST ÉTUDE	Centre de Loisirs Mercredi 7h20 / 19h J=Journée M=Matin R=Repas AM=Après-midi			
	ACCUEIL DU MATIN	REPAS						J	M	R	AM
MERCREDI 1											
JEUDI 2	VACANCES (inscription sur le portail ou par mail)										
VENDREDI 3											
LUNDI 6											
MARDI 7											
MERCREDI 8											
JEUDI 9											
VENDREDI 10											
LUNDI 13											
MARDI 14											
MERCREDI 15											
JEUDI 16											
VENDREDI 17											
LUNDI 20											
MARDI 21											
MERCREDI 22											
JEUDI 23											
VENDREDI 24											
LUNDI 27											
MARDI 28											
MERCREDI 29											
JEUDI 30											
VENDREDI 31											

 Le goûter est obligatoire pour tous les enfants fréquentant une étude (étude surveillée ou Homework)

Fait le

Signature des parents

COMMUNE DE VARENNES-JARCY
RESERVATION SERVICES PERISCOLAIRES

Nom : _____
 Prénom : _____
 Classe : _____

FICHE MENSUELLE
FÉVRIER 2025
 UNE FICHE PAR ENFANT

SI UNE RÉSERVATION A L'ANNEE À ÉTÉ EFFECTUÉE : INUTILE DE REMPLIR CETTE FICHE

POSSIBILITÉ DE RÉSERVATIONS SUR LE PORTAIL FAMILLE

Pour toute annulation ou difficulté sur le portail famille merci de contacter
Typhaine MAUMENÉ : mail : scolaire@varences-jarcy.fr ou au **01-69-00-11-34**

Délais pour les annulations ou réservations
 - 7 jours avant pour : la restauration et le centre de loisirs du Mercredi
 -48h avant pour : les autres services sauf l'accueil du matin (pas de délai)

Toute réservation est facturée exceptée les cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif sous 48h (ex : certificat médical). En l'absence de réservation ou hors délai, le forfait journée sera appliqué.

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé par le responsable de traitement le Maire de la Commune de Varennes-Jarcy pour la gestion des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires. Le responsable de traitement a désigné l'ADICO sise à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données. Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investie la mairie. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : service vie éducative, service comptabilité et services des finances publiques. Les données sont conservées pendant 10 ans en cohérence avec la durée d'utilité publique des états de présence des enfants et des pièces Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit d'opposition au traitement. Vous bénéficiez également d'un droit à la limitation du traitement. Les droits à la portabilité et à l'effacement ne s'appliquent pas à l'exécution d'une mission d'intérêt public. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données ou le service chargé de l'exercice de ces droits à l'adresse suivante : Mairie, place Aristide Briand, 91480 Varennes-Jarcy tel : 01.69.00.11.33, accueil@varences-jarcy.fr. Si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits

MERCI DE COCHER LES PRÉSENCES DE VOTRE ENFANT

FEV. 2025	Maternelle	Maternelle	MATER	MATER	ÉLÉM	ÉLÉM	ÉLÉM	Centre de Loisirs					
	Élémentaire	11h45/13h30	GOUTER	ATELIER	GOUTER	ÉTUDE	POST	Mercredi					
	ACCUEIL DU	Élémentaire	ACTIVITÉ			SURVEILLÉE	ÉTUDE	7h20 / 19h					
MATIN	11h45/13h45	REPAS						J=Journée					
								M=Matin R=Repas					
								AM=Après-midi					
								J	M	R	AM		
LUNDI 3													
MARDI 4													
MERCREDI 5													
JEUDI 6													
VENDREDI 7													
LUNDI 10													
MARDI 11													
MERCREDI 12													
JEUDI 13													
VENDREDI 14													
LUNDI 17													
MARDI 18													
MERCREDI 19													
JEUDI 20													
VENDREDI 21													
LUNDI 24													
MARDI 25													
MERCREDI 26													
JEUDI 27													
VENDREDI 28													

VACANCES (inscription sur le portail ou par mail)

Le goûter est obligatoire pour tous les enfants fréquentant une étude (étude surveillée ou Homework)

Fait le

Signature des parents

COMMUNE DE VARENNES-JARCY
RÉSERVATION SERVICES PERISCOLAIRES

Nom : _____
 Prénom : _____
 Classe : _____

FICHE MENSUELLE
MARS 2025
 UNE FICHE PAR ENFANT

SI UNE RÉSERVATION A L'ANNEE À ÉTÉ EFFECTUÉE : INUTILE DE REMPLIR CETTE FICHE

POSSIBILITÉ DE RÉSERVATIONS SUR LE PORTAIL FAMILLE

Pour toute annulation ou difficulté sur le portail famille merci de contacter
Typhaine MAUMENÉ : mail : scolaire@varennnes-jarcy.fr ou au **01-69-00-11-34**

Délais pour les annulations ou réservations


- 7 jours avant pour : la restauration et le centre de loisirs du Mercredi


-48h avant pour : les autres services sauf l'accueil du matin (pas de délai)

Toute réservation est facturée exceptée les cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif sous 48h (ex : certificat médical). En l'absence de réservation ou hors délai, le forfait journée sera appliqué.

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé par le responsable de traitement le Maire de la Commune de Varennes-Jarcy pour la gestion des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires de Varennes-Jarcy pour la gestion des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires. Le responsable de traitement a désigné l'ADICO sise à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données. Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investie la mairie. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : service vie éducative, service comptabilité et services des finances publiques. Les données sont conservées pendant 10 ans en cohérence avec la durée d'utilité publique des états de présence des enfants et des pièces Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit d'opposition au traitement. Vous bénéficiez également d'un droit à la limitation du traitement. Les droits à la portabilité et à l'effacement ne s'appliquent pas à l'exécution d'une mission d'intérêt public. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données ou le service chargé de l'exercice de ces droits à l'adresse suivante : Mairie, place Aristide Briand, 91480 Varennes-Jarcy tel : 01.69.00.11.33, accueil@varennnes-jarcy.fr. Si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits

MERCI DE COCHER LES PRÉSENCES DE VOTRE ENFANT

MARS 2025	Maternelle Élémentaire	Maternelle 11h45/13h30 Élémentaire 11h45/13h45	MATER GOUTER ACTIVITÉ	MATER ATELIER	ÉLÉM GOUTER	ÉLÉM ÉTUDE SURVEILLÉE	ÉLÉM POST ÉTUDE	Centre de Loisirs Mercredi 7h20 / 19h J=Journée M=Matin R=Repas AM=Après-midi			
	ACCUEIL DU MATIN	REPAS						J	M	R	AM
LUNDI 3											
MARDI 4											
MERCREDI 5											
JEUDI 6											
VENDREDI 7											
LUNDI 10											
MARDI 11											
MERCREDI 12											
JEUDI 13											
VENDREDI 14											
LUNDI 17											
MARDI 18											
MERCREDI 19											
JEUDI 20											
VENDREDI 21											
LUNDI 24											
MARDI 25											
MERCREDI 26											
JEUDI 27											
VENDREDI 28											
LUNDI 31											

 Le goûter est obligatoire pour tous les enfants fréquentant une étude (étude surveillée ou Homework)

Fait le

Signature des parents

COMMUNE DE VARENNES-JARCY
RESERVATION SERVICES PERISCOLAIRES

Nom : _____
 Prénom : _____
 Classe : _____

FICHE MENSUELLE
AVRIL 2025
 UNE FICHE PAR ENFANT

SI UNE RÉSERVATION A L'ANNEE À ÉTÉ EFFECTUÉE : INUTILE DE REMPLIR CETTE FICHE

POSSIBILITÉ DE RÉSERVATIONS SUR LE PORTAIL FAMILLE

Pour toute annulation ou difficulté sur le portail famille merci de contacter
Typhaine MAUMENÉ : mail : scolaire@varennnes-jarcy.fr ou au **01-69-00-11-34**

Délais pour les annulations ou réservations
 - 7 jours avant pour : la restauration et le centre de loisirs du Mercredi
 -48h avant pour : les autres services sauf l'accueil du matin (pas de délai)

Toute réservation est facturée exceptée les cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif sous 48h (ex : certificat médical). En l'absence de réservation ou hors délai, le forfait journée sera appliqué.

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé par le responsable de traitement le Maire de la Commune de Varennnes-Jarcy pour la gestion des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires. Le responsable de traitement a désigné l'ADICO sise à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données. Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investie la mairie. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : service vie éducative, service comptabilité et services des finances publiques. Les données sont conservées pendant 10 ans en cohérence avec la durée d'utilité publique des états de présence des enfants et des pièces. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit d'opposition au traitement. Vous bénéficiez également d'un droit à la limitation du traitement. Les droits à la portabilité et à l'effacement ne s'appliquent pas à l'exécution d'une mission d'intérêt public. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données ou le service chargé de l'exercice de ces droits à l'adresse suivante : Mairie, place Aristide Briand, 91480 Varennnes-Jarcy tel : 01.69.00.11.33, accueil@varennnes-jarcy.fr. Si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits

MERCI DE COCHER LES PRÉSENCES DE VOTRE ENFANT

AVR. 2025	Maternelle	Maternelle	MATER	MATER	ÉLÉM	ÉLÉM	ÉLÉM	Centre de Loisirs				
	Élémentaire	11h45/13h30						Mercredi				
	ACCUEIL DU MATIN	Élémentaire 11h45/13h45	GOUTER ACTIVITÉ	ATELIER	GOUTER	ÉTUDE SURVEILLÉE	POST ÉTUDE	7h20 / 19h				
								J=Journée M=Matin R=Repas AM=Après-midi				
								J	M	R	AM	
MARDI 1												
MERCREDI 2												
JEUDI 3												
VENDREDI 4												
LUNDI 7												
MARDI 8												
MERCREDI 9												
JEUDI 10												
VENDREDI 11												
LUNDI 14												
MARDI 15												
MERCREDI 16												
JEUDI 17												
VENDREDI 18												
LUNDI 21												
MARDI 22												
MERCREDI 23												
JEUDI 24												
VENDREDI 25												
LUNDI 28												
MARDI 29												
MERCREDI 30												

VACANCES (inscription sur le portail ou par mail)

Le goûter est obligatoire pour tous les enfants fréquentant une étude (étude surveillée ou Homework)

Fait le

Signature des parents

COMMUNE DE VARENNES-JARCY
RESERVATION SERVICES PERISCOLAIRES

Nom : _____
 Prénom : _____
 Classe : _____

FICHE MENSUELLE
MAI 2025
 UNE FICHE PAR ENFANT

SI UNE RÉSERVATION A L'ANNEE À ÉTÉ EFFECTUÉE : INUTILE DE REMPLIR CETTE FICHE

POSSIBILITÉ DE RÉSERVATIONS SUR LE PORTAIL FAMILLE

Pour toute annulation ou difficulté sur le portail famille merci de contacter
Typhaine MAUMENÉ : mail : scolaire@varennnes-jarcy.fr ou au **01-69-00-11-34**

Délais pour les annulations ou réservations
 - 7 jours avant pour : la restauration et le centre de loisirs du Mercredi
 -48h avant pour : les autres services sauf l'accueil du matin (pas de délai)

Toute réservation est facturée exceptée les cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif sous 48h (ex : certificat médical). En l'absence de réservation ou hors délai, le forfait journée sera appliqué.

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé par le responsable de traitement le Maire de la Commune de Varennes-Jarcy pour la gestion des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires. Le responsable de traitement a désigné l'ADICO sise à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données. Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investie la mairie. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : service vie éducative, service comptabilité et services des finances publiques. Les données sont conservées pendant 10 ans en cohérence avec la durée d'utilité publique des états de présence des enfants et des pièces. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit d'opposition au traitement. Vous bénéficiez également d'un droit à la limitation du traitement. Les droits à la portabilité et à l'effacement ne s'appliquent pas à l'exécution d'une mission d'intérêt public. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données ou le service chargé de l'exercice de ces droits à l'adresse suivante : Mairie, place Aristide Briand, 91480 Varennes-Jarcy tel : 01.69.00.11.33, accueil@varennnes-jarcy.fr. Si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits

MERCI DE COCHER LES PRÉSENCES DE VOTRE ENFANT

MAI 2025	Maternelle Élémentaire	Maternelle 11h45/13h30 Élémentaire 11h45/13h45	MATER GOUTER ACTIVITÉ	MATER ATELIER	ÉLÉM GOUTER 	ÉLÉM ÉTUDE SURVEILLÉE	ÉLÉM POST ÉTUDE	Centre de Loisirs Mercredi 7h20 / 19h J=Journée M=Matin R=Repas AM=Après-midi			
	ACCUEIL DU MATIN	REPAS						J	M	R	AM
	JEUDI 1										
VENDREDI 2											
LUNDI 5											
MARDI 6											
MERCREDI 7											
JEUDI 8											
VENDREDI 9											
LUNDI 12											
MARDI 13											
MERCREDI 14											
JEUDI 15											
VENDREDI 16											
LUNDI 19											
MARDI 20											
MERCREDI 21											
JEUDI 22											
VENDREDI 23											
LUNDI 26											
MARDI 27											
MERCREDI 28											
JEUDI 29											
VENDREDI 30											

Le goûter est obligatoire pour tous les enfants fréquentant une étude (étude surveillée ou Homework)

Fait le

Signature des parents

COMMUNE DE VARENNES-JARCY
RESERVATION SERVICES PERISCOLAIRES

Nom : _____
 Prénom : _____
 Classe : _____

FICHE MENSUELLE
JUIN/JUILLET 2025
 UNE FICHE PAR ENFANT

SI UNE RÉSERVATION A L'ANNEE À ÉTÉ EFFECTUÉE : INUTILE DE REMPLIR CETTE FICHE

POSSIBILITÉ DE RÉSERVATIONS SUR LE PORTAIL FAMILLE

Pour toute annulation ou difficulté sur le portail famille merci de contacter
Typhaine MAUMENÉ : mail : scolaire@varennnes-jarcy.fr ou au **01-69-00-11-34**

Délais pour les annulations ou réservations
 - 7 jours avant pour : la restauration et le centre de loisirs du Mercredi
 -48h avant pour : les autres services sauf l'accueil du matin (pas de délai)

Toute réservation est facturée exceptée les cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif sous 48h (ex : certificat médical). En l'absence de réservation ou hors délai, le forfait journée sera appliqué.

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé par le responsable de traitement le Maire de la Commune de Varennes-Jarcy pour la gestion des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires de Varennes-Jarcy pour la gestion des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires. Le responsable de traitement a désigné l'ADICO sise à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de délégué à la protection des données. Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investie la mairie. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : service vie éducative, service comptabilité et services des finances publiques. Les données sont conservées pendant 10 ans en cohérence avec la durée d'utilité publique des états de présence des enfants et des pièces Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit d'opposition au traitement. Vous bénéficiez également d'un droit à la limitation du traitement. Les droits à la portabilité et à l'effacement ne s'appliquent pas à l'exécution d'une mission d'intérêt public. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données ou le service chargé de l'exercice de ces droits à l'adresse suivante : Mairie, place Aristide Briand, 91480 Varennes-Jarcy tel : 01.69.00.11.33, accueil@varennnes-jarcy.fr Si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits

MERCI DE COCHER LES PRÉSENCES DE VOTRE ENFANT **Le goûter est obligatoire pour tous les enfants fréquentant une étude**

JUIN JUIL. 2025	Maternelle	Maternelle	MATER	MATER	ÉLÉM	ÉLÉM	ÉLÉM	Centre de Loisirs					
	Élémentaire	11h45/13h30	GOUTER	ATELIER	GOUTER	ÉTUDE	POST	Mercredi					
	ACCUEIL DU	Élémentaire	ACTIVITÉ			SURVEILLÉE	ÉTUDE	7h20 / 19h					
MATIN	11h45/13h45	REPAS						J=Journée M=Matin R=Repas AM=Après-midi					
								J	M	R	AM		
LUNDI 2													
MARDI 3													
MERCREDI 4													
JEUDI 5													
VENDREDI 6													
LUNDI 9													
MARDI 10													
MERCREDI 11													
JEUDI 12													
VENDREDI 13													
LUNDI 16													
MARDI 17													
MERCREDI 18													
JEUDI 19													
VENDREDI 20													
LUNDI 23													
MARDI 24													
MERCREDI 25													
JEUDI 26													
VENDREDI 27													
LUNDI 30													
MARDI 1 JUIL.													
MERCREDI 2													
JEUDI 3													
VENDREDI 4													

Fait le

Signature des parents